



**PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Lundi 17 mars 2014 à 20h00**

**Présent(e)s :**

- M. Jean Berthet, Président
- Mmes Dominique Bernardet, Myriam Delavy, Annick Deshayes, Stéphanie Downing, Véronique Hirsch et Brigitte Schneider-Bidaux, conseillères municipales
- MM. Olivier Bahon, Marc Botbol, Sébastien Bourqui, Lionel Courbat, Jean-Jacques Duquesne, Alain Forestier, Thomas Jordi, Jean-Louis Kaiser, Joseph Menu et Stéphane Sizonenko, conseillers municipaux
- MM. Potter van Loon, Maire  
Guy Lavorel et Yves Meynard, Adjoints  
Olivier Niederhauser, Secrétaire communal

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 février 2014
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Election de 3 membres du Comité du Fonds de décoration communal (reporté)
5. Election de nouveaux membres du Conseil des Anciens (reporté)
6. Proposition de motion : Motion M27 du groupe PLR : *Station type VELIB à Troinex*
7. Propositions individuelles et questions

---

M. Berthet, Président, ouvre la séance à 20h00 et donne lecture de l'ordre du jour .

Il annonce que sur décision du Bureau du Conseil, l'ordre du jour est modifié : les points 4 et 5 concernant les élections sont reportés à une prochaine séance.

## **1. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 février 2014**

Ce procès-verbal est approuvé avec remerciements à son auteur, sous réserve d'une modification demandée par M. Forestier à la page 5 (« lui » se rapportant à « soutien »).

## **2. Communications du Bureau du Conseil municipal**

Pas de communication.

## **3. Communications de la Mairie**

### Communications de M. Guy Lavorel, Adjoint :

M. Lavorel félicite les organisateurs de la comédie musicale « Emiline » qui ont offert un très beau spectacle.

M. Forestier remercie la Mairie pour son soutien, ainsi que tous ceux qui ont œuvré à ce spectacle. La comédie a été jouée lors de trois représentations qui ont connu un franc succès avec plus de 250 spectateurs à chaque fois. Il s'agit ainsi d'une belle récompense pour ces jeunes qui se sont énormément investis dans ce projet.

M. van Loon remercie la ville de Carouge pour le prêt et le montage des gradins ; il tient à faire remarquer que les frais de transport et le coût du montage sont toujours importants et que grâce aux excellentes relations que nous entretenons avec cette commune, cette collaboration a été possible.

### Communications de M. Potter van Loon, Maire :

#### 1. Recettes fiscales 2013 :

M. van Loon informe le Conseil que les recettes fiscales 2013 des personnes physiques sont sensiblement meilleures que les estimations annoncées par le département des finances pour l'élaboration du budget. La production s'élève à CHF 5'600'000.-, soit environ CHF 440'000.- de plus que le montant budgété ; il faut cependant préciser que cette augmentation provient en partie des correctifs sur les années 2010 à 2012, qui se montent à CHF 247'000.-.

Pour rappel, la production définitive d'une année fiscale n'est connue que deux, voire trois ou quatre ans après le début de la taxation. C'est la raison pour laquelle des correctifs d'estimations viennent en augmentation ou en diminution de la production 2013.

En ce qui concerne les comptes 2013, le bouclage est pratiquement terminé. D'une manière générale, les dépenses ont été bien maîtrisées et l'enveloppe budgétaire respectée. L'excédent de charges 2013 se situera entre CHF 120'000.- et CHF 150'000.-, alors que le budget 2013 prévoyait un déficit de CHF 452'064.-. Ainsi grâce à des recettes fiscales en hausse et à la maîtrise des dépenses, l'équilibre est sur le point d'être atteint. M. van Loon note enfin que les comptes auraient certainement été équilibrés en 2013 sans l'apport extraordinaire de CHF 316'559.- effectué dans le cadre de la recapitalisation de la CAP.

#### 2. Séance d'information publique concernant la sécurité :

En collaboration avec la gendarmerie de Carouge, la Mairie va organiser le mercredi 2 avril prochain à 18h30 une nouvelle séance d'information destinée aux Troinésiens. Cette réunion se déroulera en 2 parties :

- 1<sup>ère</sup> partie : information de la police sur la criminalité dans le canton, sur le concept de prévention des cambriolages « GE\_veille » et réponse aux questions des habitants.
- 2<sup>ème</sup> partie : présentation par la Mairie du projet « Prévention solidaire » et du lancement de ce concept dans deux quartiers-pilotes de la commune : le quartier des Crêts et le quartier Saussac/Claiset.

La Mairie espère que les conseillers seront nombreux à participer à cette séance.

3. Première « Soirée des entreprises troinésiennes » du jeudi 8 mai prochain :

M. van Loon annonce que la Mairie a décidé d'organiser une « soirée des entreprises » le 8 mai prochain. Le thème et le programme prévu seront connus prochainement. M. Pierre Maudet a accepté de prendre la parole ainsi que M. Vinzio de l'Office cantonal de l'emploi.

4. Club Emploi :

Une nouvelle session du « Club de chercheurs d'emploi », ouverte aux habitants de Troinex à la recherche d'un emploi, aura lieu du 7 avril au 23 juin 2014 et une séance d'information pour les personnes intéressées est prévue le mardi 1<sup>er</sup> avril à 19h00 à la salle Dusonchet. M. le Maire rappelle que, depuis l'automne 2012, la commune a participé à 3 sessions de ce club dont le but est d'aider les participants à retrouver un emploi. Entre 2 et 4 Troinésiens/nes ont participé à chacune de ces sessions de 10 séances de coaching.

Mme Schneider-Bidaux demande si ces personnes ont retrouvé un emploi.

M. Potter van Loon souligne qu'il ne s'agit pas d'un centre de placement ; en l'état, il ne peut répondre à la question, car il faudrait rappeler les gens qui ont suivi ces séances de coaching et il invite la conseillère municipale à participer à la présentation de ce programme le 1<sup>er</sup> avril.

M. Niederhauser constate en effet qu'il n'y a pas de retour de la part des participants. A titre personnel, il sait que deux personnes ont retrouvé un emploi. Il prend note de la proposition de demander aux participants de donner un retour après quelques mois.

#### **4. Proposition de motion : Motion M27 du groupe PLR : *Station de type « Vélib » à Troinex***

Le Président passe la parole à un des motionnaires, M. Duquesne, qui donne lecture de la motion M27 (voir annexe 1).

Au nom du groupe Hors-parti, M. Kaiser constate sur un ton humoristique qu'il s'agit d'une propagande électorale et d'une action « verdoyante » de la part du PLR. L'idée n'est cependant pas nouvelle, car elle a été proposée au Conseil municipal le 14 mai 2012. M. van Loon avait répondu que la dépense de CHF 76'000.- était trop élevée. D'autre part, notre commune a déjà mis en place différentes actions de mobilité douce, notamment une subvention pour l'achat de vélos électriques et la vente de cartes journalières CFF. M. Kaiser est d'avis que cette dépense n'est donc pas prioritaire et peu conforme au budget. Il propose son renvoi en commission, sous réserve de la réaction de la gauche troinésienne. Il conclut en invitant les conseillers municipaux à se souvenir que l'important n'est pas le nombre de motions, mais leur qualité.

M. Forestier confirme que le PLR propose des idées qui peuvent être novatrices et qui sont parfois énoncées par d'autres. Il s'agit là de faire une proposition qui suit l'évolution des mœurs et des pratiques de la vie quotidienne des habitants. Les choses ont évolué : par exemple le projet des 30 km/h si décrié à l'époque est maintenant largement établi. Il semble que le projet de Vélib va également évoluer et qu'il ne sera plus le même que celui proposé il y a 2 ou 3 ans, qui était beaucoup trop cher. M. Forestier conclut en précisant que dans tous les cas, le projet sera conditionné aux besoins de la commune et à sa capacité financière.

M. Sizonenko propose que ce projet soit renvoyé en commission et souligne qu'il devra bénéficier d'une bonne concertation avec les autorités cantonales.

M. van Loon informe qu'il a pris contact avec M. Barthassat, Conseiller d'Etat en charge de ce dossier. Si la motion est acceptée, la commune pourra participer au groupe de pilotage du projet et suivre sa mise en place au niveau cantonal. Il note qu'il s'agit d'un beau projet soutenu par les partis de l'Entente.

VOTE :

**A l'issue de ce débat, le Président met au vote l'entrée en matière sur la proposition de motion M27 du groupe PLR : celle-ci est approuvée à l'unanimité.**

La motion est donc renvoyée à la Mairie, qui étudiera le projet et informera la commission urbanisme et environnement de son évolution.

## **5. Propositions individuelles et questions**

**Plan directeur communal :** Mme Schneider-Bidaux demande quand sera publié le plan directeur communal qui est presque terminé. Elle demande s'il serait possible d'organiser une séance du Conseil municipal afin d'entériner ou non ce projet.

M. Niederhauser confirme que le projet est pratiquement terminé et actuellement en relecture. Il informe qu'à présent, le projet doit suivre deux procédures :

- une consultation publique auprès des habitants ; il s'agira d'une séance d'information suivie d'un de 30 jours pour les remarques ou propositions.
- deuxièmement, une consultation technique auprès des services de l'Etat auxquels sera soumise la version définitive.

Le plan directeur communal pourra ensuite être voté par le Conseil municipal, puis présenté au Conseil d'Etat pour approbation.

M. van Loon tient à préciser que le planning avance au gré des séances de la commission de l'urbanisme.

M. Sizonenko demande s'il sera possible de voter ce projet avant la fin de la législature.

M. van Loon pense que oui, mais il précise que la commune est également en attente d'une séance avec M. Hodgers, nouveau Conseiller d'Etat en charge de l'urbanisme. L'Etat de Genève joue un rôle essentiel dans ce planning.

Mme Schneider-Bidaux estime nécessaire que les habitants soient au courant de l'avancée de ce dossier important pour l'avenir de notre commune et elle espère que la séance publique aura lieu assez rapidement.

**Parking salle des fêtes :** Mme Hirsch déplore un parking sauvage et parfois dangereux aux abords de la salle communale lorsque celle-ci est louée pour des événements privés. Elle demande si les personnes qui louent la salle sont au courant des possibilités de parking.

M. Niederhauser répond que les locataires reçoivent un document qui indique les possibilités de parking. Il prend note de la remarque et la mairie insistera, en particulier lors de locations importantes, sur le respect des zones de parking par les locataires et leurs invités.

Pour conclure la séance, M. Meynard présente la nouvelle procès-verbaliste, Mme Sophie Meylan, et lui souhaite la bienvenue.

Le Président lève la séance à 20h50.

Le Président  
Jean Berthet

Le secrétaire  
Olivier Niederhauser

Un membre du Conseil municipal :

Troinex, le 04 mars 2014

## MOTION

### Présentée au Conseil municipal de Troinex du 17 mars 2014

De Madame Dominique Bernardet et de Messieurs Olivier Bahon, Jean-Jacques Duquesne, Alain Forestier, conseillers municipaux.

---

#### Station de type « Vélib » à Troinex

##### Considérant,

- que la Commune de Troinex avait renoncé en 2011, pour des raisons financières, à s'engager dans la construction d'installations relatives au Projet « Vélib » ;
- que le projet « Vélib » a été abandonné dans sa conception de 2011 ;
- que le Département de l'Environnement, des Transports et de l'Agriculture (DETA) a relancé le projet et que des demandes d'offres sont mises sur pied ;
- que les finances de la Commune de Troinex sont sur la voie d'une amélioration ;
- qu'il est souhaitable que la Commune de Troinex possède une station de type « Vélib » ;
- qu'il est possible que le projet du DETA soit réalisé en 2015 ;
- qu'il est souhaitable que la Commune de Troinex anticipe la dépense liée à la réalisation d'une installation, si le projet devait être viable et cohérent dans sa réalisation, son coût et son financement;

#### Le Groupe PLR propose au Conseil Municipal de Troinex

- d'inviter la Mairie à étudier et à suivre le dossier auprès du DETA,
- d'inviter la Mairie à examiner en particulier si le projet est viable et cohérent dans sa réalisation, son coût et son financement,
- d'informer en temps opportun le Conseil municipal à ce sujet,
- d'inviter la Mairie à examiner lors de la préparation du budget 2015 si la situation financière de la Commune de Troinex permet d'ouvrir un poste investissement et de charge de fonctionnement dans le budget 2015 relatif à l'installation d'une station de type « Vélib », cela en fonction des informations qui auront été obtenus du DETA.

Dominique Bernardet   Olivier Bahon   Jean-Jacques Duquesne   Alain Forestier